



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LE LABEL « ISR » (INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE)  
SE DONNE LES MOYENS DE SES AMBITIONS EN ADOPTANT UNE  
NOUVELLE GOUVERNANCE**

Paris, le 11/10/2021  
N°1515

**Les ministres Bruno Le Maire et Olivia Grégoire ont installé lundi 11 octobre 2021 le nouveau comité du label ISR.**

Les ministres ont lancé la modernisation du label ISR le 25 mars 2021, faisant suite à une mission de bilan et d'analyse prospective sur le label confiée à l'Inspection générale des finances (IGF). Au cours de ces derniers mois, et après avoir largement consulté les parties prenantes, les premières actions ont été entreprises :

- définition d'une nouvelle gouvernance pour le label avec, en son centre, un nouveau comité du label qui sera présidé par Madame Michèle PAPPALARDO ;
- constitution d'une équipe dédiée placée au sein de *Finance for Tomorrow* pour assurer le secrétariat du comité du label ; conception d'un « guide de l'audit » afin d'accompagner les gérants d'actifs et les organismes certificateurs dans leur mise en œuvre du référentiel du label.

La première mission de ce nouveau comité du label sera de formuler des propositions à l'Etat, propriétaire du label, sur les objectifs et les modalités de l'évolution du référentiel du label ISR.

**Représentant plus de 750 fonds labellisés, détenus par environ 145 sociétés de gestion de portefeuille, pour un total de près de 600 milliards d'euros d'encours, le label ISR s'est imposé comme la référence centrale pour accompagner la transition vers une finance plus durable et responsable.** Lancé en 2016, le label ISR permet de répondre aux aspirations des épargnants souhaitant orienter leur épargne vers des investissements responsables. Il incite les entreprises à introduire davantage les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au sein de leur modèle économique. Il contribue à l'évolution de la gestion financière vers une gestion socialement responsable et plus transparente.

**Afin de continuer à promouvoir la finance durable et responsable dans un contexte connaissant des évolutions rapides et de conforter la place de Paris comme centre pionnier de l'ISR, le label ISR se dote d'une nouvelle gouvernance.** Le vœu émis par Olivia Grégoire, en mars 2021, que l'évolution de la réglementation européenne et le développement de méthodologies d'évaluation des

investissements au regard de critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance nous permettent d'envisager un label plus ambitieux, est désormais en passe de se concrétiser.

La nouvelle gouvernance vise à conforter le label en continuant à l'adapter aux attentes nouvelles des épargnants et des investisseurs, afin qu'il demeure un instrument décisif pour la mobilisation de l'épargne en faveur du financement d'une économie plus durable.

**Michèle Pappalardo, qui a exercé de nombreuses responsabilités au service d'une transition écologique et solidaire, présidera le comité du label ISR renouvelé, composé de douze personnes :**

- Cinq personnalités désignées en raison de leurs compétences en matière de **gestion d'actifs pour compte de tiers**, de **distribution de produits financiers**, d'**investissement institutionnel**, d'**épargne salariale** ;
- Sept personnalités désignées en raison de leur expérience académique, associative ou professionnelle en matière d'**investissement à impact**, de **réglementation européenne**, d'**analyse** et de **comptabilité financières et extra-financières**, d'**économie de l'environnement**.

## **Annexe – Membres du Comité du label ISR**

Le comité du label ISR sera présidé par Michèle PAPPALARDO, et composé des membres suivants :

- Pascale BAUSSANT, directrice de Baussant Conseil, société indépendante de conseil en gestion de patrimoine
- Yves DIEULESAINT, administrateur de Arp-Astrance ; conseil ESG chez Calcium capital ; membre du comité de mission de N'CO conseil
- Delphine GIBASSIER, professeur de comptabilité pour le développement durable
- Victor van HOORN, directeur du Forum européen de l'investissement durable et responsable (Eurosif)
- Charles KELLER, co-fondateur et directeur général de laWEBBox, société spécialisée dans la montée en compétences des communautés managériales ; membre du collège de l'AMF
- Jean-Michel LECUYER, directeur général d'INCO Ventures, société de gestion soutenant le développement de l'entrepreneuriat à impact social et environnemental
- Martine LEONARD, présidente de la commission Analyse extra-financière de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF)
- Sylvie MALECOT, directrice de l'Association Française des Investisseurs Institutionnels (AF2I)
- Marie-Pierre PEILLON, directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG et membre du comité de direction chez Groupama AM
- Brigitte PISA, vice-présidente de la fédération Agirc-Arrco ; présidente de l'Association Européenne des Institutions Paritaires (AEIP) ; administrateur d'AG2R La Mondiale
- Laetitia TANKWE, conseillère du président de l'Ircantec ; membre du conseil d'administration des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
- Katheline SCHUBERT, professeur en économie de l'environnement